

[PROCÈS-VERBAL]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Date : Samedi 15 février 2025 de 14h30 à 16h

Lieu : Mairie de Paleyrac, 24480 Le Buisson-de-Cadouin

Concept : Notre AG a eu lieu pendant un de nos « Samedi à la ferme » durant lesquels nous organisons des ateliers et des moments de partage et de convivialité. Ce jour-là nous recevions Evelyne Leterme pour un atelier de taille du verger diversifié (cf. image ci-dessus).

Personnes présentes :

- Membres du CA : Agnès Curat, Claire Ocio, Anaëlle Poncet, Anne Rougier ;
- Membres adhérents hors membres du CA : Michèle Bard, Sylvie Braud, Vénitia Simmonot, Sierra Stahl-Yohalem, Lydia Guibert, Christian Foin, ;
- Équipe salariée : Margaux Bounine-Cabalé, Nelly Le Caroff, Océane Delaère, Sandra Delanes, Carmen Bobon ;
- Membres extérieurs à l'association : Emilia Colciaghi, Antoine Gillot, Vianney Gillot, Emilie Marichez, German Meneboo, Suzie et Nino ;
- Élue : Maryline Koegler (2e adjointe à la Mairie du Buisson-de-Cadouin) ;

Excusés : Marie Lise Marsat (Maire du Buisson-de-Cadouin), Eva Flores (Maire-adjointe de Paleyrac), Eloi Compoint (Maire d'Urval), Dominique Demolin, Juliette Michel, Fanny Pichon-Varin, Karine Van Den Eydne (membres du CA) ; M. Chouquet (expert comptable).

Ordre du jour de la séance :

- Voter les bilans moral et financier ;
- Voter la mise à jour des outils de gouvernance & les changements au sein du conseil d'administration ;
- Voter les comptes annuels 2024.

I. LE BILAN MORAL

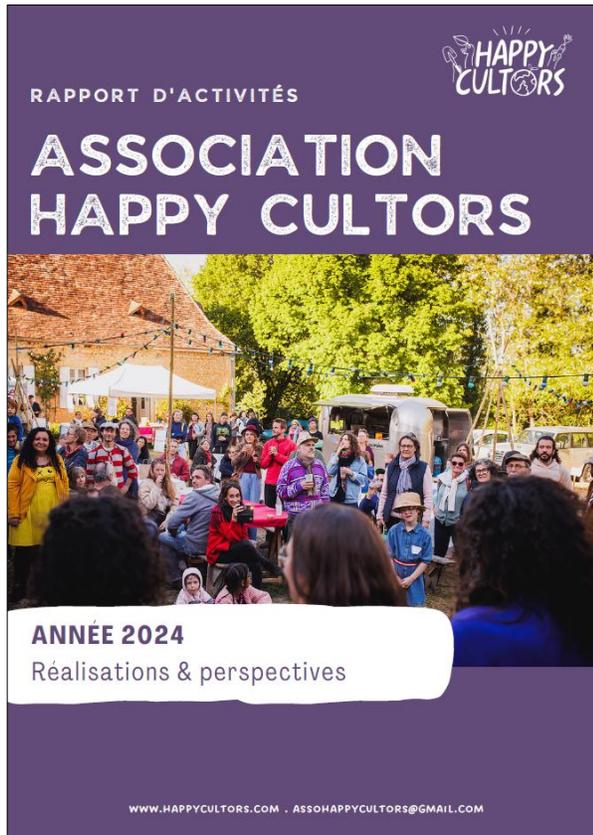
L'année 2024 est une année historique depuis la création de l'association en 2017 : nous nous sommes installés sur la **ferme pédagogique et nous l'avons inaugurée les 20 & 21 avril derniers avec plus de 500 personnes participantes !**

Nous - *pour les personnes qui ne nous connaîtraient pas* - sommes un collectif à plusieurs dimensions :

- un collectif d'adhérent.es de 203 personnes ;
- un collectif bénévole de 116 personnes qui se sont investies sur un total de 2 175h soit 1 000 de plus qu'en 2023 ! (*ce qui équivaut à 1,49 ETP*)
- un collectif de 9 personnes au conseil d'administration ;
- et enfin un collectif de 5 salariées (pour 3,4 ETP).

Ce lieu c'est une ferme maraîchère depuis 12 ans, la ferme de Gabrielle et Matthieu Renvoisé « Au Pré de mon arbre » qui nous offre du bâtiment pour notre local, du bâtiment de stockage et de très belles terres agricoles entourées de forêt au lieu-dit le Breuilh à Paleyrac (24480 Le Buisson-de-Cadouin).

Enfin ce lieu c'est l'aboutissement de **4 années de construction collaborative du projet sur le territoire**. Notre collectif s'étoffe et se structure tout au long de l'aventure. Notre programmation se densifie, nos actions se multiplient. **Tout cela est détaillé dans le rapport d'activités disponible sur notre site internet [via ce lien](#).**



ZOOM SUR L'INSTALLATION SUR LE SITE DE LA FERME PÉDAGOGIQUE

A l'hiver 2023, nous avons installé la serre, construit et installé composteurs et toilettes sèches. Nous avons, fabriqué la cabane pour l'accueil des brebis. C'est en avril que nous avons organisé l'inauguration de La ferme Pédagogique des HAPPY CULTORS, ce fut un grand moment festif ! Nous avons atteint les objectifs fixés en 2023 :

- La création d'un potager pédagogique sur place ;
- L'aménagement de l'espace pour la pépinière participative ;
- L'accueil d'animaux en pâturage dynamique dans le verger existant ;
- La création d'un jardin de production semences ;
- L'organisation de 2 « weekends à la ferme » qui ont permis de faire découvrir le lieu, d'apprendre et de faire ensemble, au travers d'ateliers, d'animations, de visites et de chantiers participatifs.

LA GOUVERNANCE, LES OUTILS MIS À JOUR

La gouvernance est la clé de vôûte de l'association ;

- ⇒ Nous fonctionnons selon une **gouvernance partagée**, c'est-à-dire un partage des responsabilités et des pouvoirs. Exemple : ce n'est pas une personne qui décide pour l'ensemble du collectif mais l'organisation en pôles et comités permet à chacun.e d'être responsable de son domaine.
- ⇒ Certains sujets importants méritent d'être discutés en collectif (CA + salariées), c'est pour cela que l'on organise **des séminaires au nombre de 6 cette année** avec comme finalités : faire le bilan de l'année, définir les grandes orientations pour l'année à venir, transmettre des d'informations importantes et échanger ; réajuster les projets et s'organiser.
- ⇒ Cette année, il y aussi eu l'**Université d'Été** ! Ce temps nous a permis de travailler sur des sujets de fond, de faire des grands pas, de terminer l'aménagement sur le lieu et de concocter une belle programmation pour les mois à venir. (Exemple : préparation de la fête de la pomme, chantiers participatif de fin d'emménagement...).
- ⇒ Et puis on sentait qu'on avait envie et besoin d'aller plus loin sur les outils de travail en collectif donc on a suivi un **DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)** sur les outils d'animation et d'aide à la prise de décision. Et cela nous a permis de revoir notre organisation en place jusqu'à présent. Cette clarification qui a été faite nous a permis de créer ce **nouveau schéma d'organisation** (cf. ci-dessus) qui est un bon outil pour expliquer et comprendre comment intégrer l'association et les différents projets en cours :
 - ⇒ Une organisation en 7 pôles qui représentent les "essentiels" de l'association avec des responsables ;
 - ⇒ Des comités de travail qui permettent de travailler sur des projets précis d'un pôle (ex. le comité expérimentation terreau du pôle pépinière).
- ⇒ Nous avons à plusieurs reprises travaillé sur le **projet associatif** et voici le moment de l'officialiser via un document de gouvernance. Il est notre ligne de conduite, qui nous guide pour la concrétisation des projets. Il regroupe nos valeurs et nos objectifs.
- ⇒ Nous avons également travaillé à **améliorer nos statuts et notre règlement intérieur, voici les modifications proposées à l'assemblée** :
 - *Statuts, Article 4 : Membres et agrément pour devenir membre*
 - Nous remplaçons les membres bienfaiteurs par les membres ressources car la dénomination est plus appropriée.
 - *Statuts, Article 7 : Le conseil d'administration*
 - Nous remplaçons la gouvernance horizontale par la gouvernance partagée qui correspond réellement à notre fonctionnement ;

- Les pôles sont maintenant des organes décisionnels ;
- Les missions relatives à chaque pôle ne sont plus détaillées dans le règlement intérieur.
- *Statuts, Article 8 : Assemblée générale ordinaire*
 - Nous apportons une précision : Valider le projet associatif.
- *Statuts, Article 11 : Les documents de gouvernance*
 - A la liste des documents de gouvernance, nous rajoutons : « le projet associatif présente les valeurs et les orientations générales de l'association » ;
 - « Les 4 documents » remplacent « les 3 documents ».
- *Règlement de fonctionnement, Article 2 : Les documents de gouvernance*
 - Création d'un nouvel article qui présente notre gouvernance via texte, schéma et tableau.

Vote : La mise à jour des outils de gouvernance est adoptée à l'unanimité.

LA GOUVERNANCE, LE CHANGEMENT D'ÉQUIPE

Avant d'intégrer le CA, nous proposons aux personnes intéressées de venir à plusieurs réunions afin de comprendre mieux notre fonctionnement et nos méthodes de travail.

Les changements au sein du conseil d'administration :

- Claire Ocio sort du collectif.
- Karine Van Den Eynde sort du collectif.
- Nèle Dauchy intègre le collectif.

Vote : Les changements dans l'équipe de gouvernance sont acceptés à l'unanimité.

LES PÔLES AGRICOLES

1/ LA PÉPINIÈRE PARTICIPATIVE

Les réalisations 2024 :

- ⇒ Déménagement sur le site de la ferme pédagogique ;
- ⇒ Une équipe bénévole qui s'est agrandie ! Une 50aine de personnes pour 387h de bénévolat font vivre des créneaux réguliers les mardi matins, des coups de main ponctuel, des chantiers participatifs ;
- ⇒ Environ 10 000 produits à destination des potagers pédagogiques, magasins de producteurs, foires, marchés et vente directe issus de 75 variétés ;
- ⇒ Obtention de la certification AB début 2024 ;
- ⇒ Renouvellement du partenariat Florentaise pour le terreau sans tourbe, le paillis de lin et le terreau semis ;
- ⇒ 16 ateliers d'animation à la ferme pour apprendre à semer, découvrir l'outil de production ;
- ⇒ Une expérimentation de production de terreau qui démarre avec un compost de fumier de cheval.

Les perspectives 2025 :

- ⇒ La création d'un apprentis bioclimatique de 180m² pour agrandir l'espace de production et d'animation ;
- ⇒ Un projet expérimental de production de terreau sans tourbe à partir de matières organiques locales ;
- ⇒ La diversification de la pépinière via, dans un 1er temps, la plantation d'arbustes à petits fruits ;
- ⇒ L'accueil de stagiaires et d'une personne en service civique afin de transmettre et partager nos expériences et savoir-faire ;

2/ LES SEMENCES

Les réalisations 2024 :

- ⇒ Création d'un jardin de semences ;
- ⇒ 20 variétés différentes de légumes, vivaces et aromates ;
- ⇒ Elaboration d'outils de tri et de séchage ;
- ⇒ Test de germination ;

- ⇒ Conditionnement des graines ;
- ⇒ Vente des sachets dans les magasins de producteurs locaux et sur le site de la ferme.

Les perspectives 2025 :

- ⇒ Lancement de la vente directe de nos sachets de semences aux particuliers : on y est ! tests de germination en décembre-janvier, ensachage via 4 créneaux bénévoles en janvier-février. 1ères semences dans les magasins de producteurs locaux.
- ⇒ Doublement de la surface du jardin de semences et diversification des variétés cultivées.
- ⇒ Amélioration de l'espace de séchage et de stockage des semences : un grand défi !
- ⇒ Création de nouvelles animations et outils pédagogiques autour des semences.

3/ LES POTAGERS PÉDAGOGIQUES

Les réalisations 2024 :

- ⇒ 7 potagers / publics variés : enfants de la crèche, école primaire, collégiens, résidents en EHPAD, en foyer de vie, jardiniers amateurs... ;
- ⇒ 1000 plants installés : potagères, aromatiques et fleurs ;
- ⇒ 500 m2 cultivés hors passe-pieds ;
- ⇒ 100 heures d'animations réalisées ;
- ⇒ Evénements :
 - Fête de l'été au potager de Belvès,
 - Fête de la frite à Urval.
- ⇒ 4 chantiers participatifs à Belvès ;
- ⇒ Les ateliers théoriques « Concevoir son potager sur sol vivant » :
 - Ateliers "Concevoir son potager sur Sol Vivant" le 23 mars à Mauzens,
 - Atelier "Concevoir son potager sur sol vivant" le 6 avril à Journiac.
- ⇒ Nouveaux partenariats avec 2 collèges :
 - Pierre Fanlac à Belvès (les internes) ;
 - Léo Testut à Beaumont.
- ⇒ 2 nouveaux potagers :
 - Ecole municipale du Buisson de Cadouin ;
 - La ferme pédagogique des HAPPY CULTORS.

Les perspectives 2025 :

- ⇒ Augmenter le nombre d'animations, sur le potager pédagogique de la ferme ;
- ⇒ Commencer le potager du Buisson, continuer le projet en 2026 ;
- ⇒ Continuer les partenariats avec les collègues, « vigilance quant au gel du Pass Culture » ;
- ⇒ Les ateliers théoriques: mêmes partenaires mais proposition venant du pôle pépinière et semence.

4/ LE COMPOST

Les réalisations 2024 :

- ⇒ Installation du premier composteur partagé du village de Belvès.
- ⇒ Depuis collaboration SMD3 autour du compostage pour proposer des animations, également sur les sujets qui en découlent - matières organiques et vie du sol - et pour voir ensemble les manquements sur le territoire.
- ⇒ Formation des salariées dans ce domaine via l'organisme de formation Au Ras duSol afin d'acquérir des connaissances et de pouvoir proposer des prestations pour des mises en place et des suivis de projet de compostage.
 - 2023 : La formation Guide compostrice, est suivie par Carmen Bobon.
 - 2024 : Nelly Le Caroff et Margaux Bounine-Cabalé - ont été formées pour être référentes de sites de compostage.
 - 2024 : La partie théorique de la formation Maître Compostrice, est suivie par Carmen Bobon. La théorie est suivie par la rédaction d'un mémoire soutenu en septembre 2025. Ce mémoire traitera d'un projet d'une micro plateforme de compostage à destination des restaurateur.ices, qui sera installée sur la Ferme Pédagogique des HAPPY CULTORS.
- ⇒ **Le compost est un sujet qui a de l'avenir puisque depuis 1er janvier 2024, les professionnels ont l'obligation de gérer leur bio-déchets et les collectivités doivent proposer une solution à leurs administré.es. Pour autant aujourd'hui il n'y a pas de prestations envisageables sur le territoire, il n'y a pas de volonté politique pour développer ce volet.**

Les perspectives 2025 :

- ⇒ Installer une vitre sur le composteur pédagogique du potager pour les observations ;
- ⇒ Faire un suivi précis du processus de fermentation des composteurs en place ;
- ⇒ Proposer cette thématique aux animations qui se déroulent sur la ferme ;
- ⇒ Initier la production de terreau à partir du compost en collaboration avec le pôle pépinière ;
- ⇒ Débuter le projet de plateforme de compostage à destinations des restaurateurs.ices.

FOCUS SUR NOS ACTIONS EX-SITU

Les chantiers solidaires, chez les agriculteurs locaux

Les *happies* donnent un coup de main aux acteurs de notre territoire :

- ⇒ le 1er mai chez Claire Ocio (maraîchage),
- ⇒ le 5 juin chez Matthieu et Gabrielle (maraîchage),
- ⇒ le 3 juillet chez Nathalie et Jean-Marie (arboriculture), le 4 septembre chez Claire et Jérôme (plantes médicinales),
- ⇒ le 4 septembre : chez Claire et Jerome (plantes médicinales),
- ⇒ 2 octobre : chez Lucy Williams (agrifleuriste).

Les cinés-débats

Il y a eu de nouveau l'animation des ciné-débats (La théorie du boxeur), organisés par le CAUE de Dordogne et les Z'igolos dans le village de Carves. Cette activité bénévole ne sera pas maintenue en 2025 par manque de temps.

Les festivals et autres marchés

- ⇒ Le Paleyra'cordes ;
- ⇒ La Fête du Foirail à Siorac en Périgord ;
- ⇒ La fête de la Biodiversité à Allas-les-Mines ;
- ⇒ Le Festival Tropicool à Daglan ;
- ⇒ Jardiner sain, jardiner malin à Mauzens et Miremont ;
- ⇒ Le printemps de la Biodiversité organisé par la CCVH ;

⇒ Autres stands sur les marchés locaux.

Les balades créatives

Nous soutenons l'organisation des balades créatives proposées par Vénitia Simmonot sur la commune de Siorac-en-Périgord.

Plus loin, la Sorbonne

Margaux Bounine-Cabalé notre coordinatrice continue d'accompagner les étudiants du Master 2 BIOTERRE. Plus d'infos dans [notre rapport d'activités 2024](#).

POINT SUR LE PÔLE GESTION

- ⇒ Ce pôle de l'ombre comprend les volets suivants : la coordination, les réunions, le volet RH, la communication, le montage des dossiers financiers, les partenariats à développer et les opportunités à saisir, le volet financier.
- ⇒ Les différentes difficultés financières auxquelles sont confrontées l'ensemble des associations sont abordées.
- ⇒ L'ensemble de l'équipe se mobilise pour monter des dossiers de financement afin d'assurer la pérennité de l'association.
- ⇒ Nous sommes profondément reconnaissant.es envers les citoyen.nes / entreprises qui nous ont soutenus *via* notre plateforme de financement participatif ou *via* du don. C'est ce qui nous a permis de commencer et terminer l'année !

Vote : Le bilan moral est voté à l'unanimité.

II. LE BILAN FINANCIER

- ⇒ En l'absence de Mr David Chouquet, notre comptable, la co-présidente Anaëlle Poncet présente le bilan financier.
- ⇒ En 2024 l'association HAPPY CULTORS a dépensé un **budget de 152 275€** dans les charges d'exploitation.
- ⇒ Elle a pu financer ses actions, ses investissements, ses besoins en ressources humaines par **différentes ressources détaillées dans notre [rapport d'activités](#)**.
- ⇒ **Son résultat net comptable est de 1 933€** et le fonds de roulement de l'association correspond à 2,5 mois de masse salariale soit 22 280€.

Vote : Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Remarque : Intervention de Mme Maryline Kogler, élue du Buisson-de-Cadouin qui remercie l'association pour le travail effectué et qui l'assure du soutien de la municipalité. Elle fait état de certaines avancées notamment concernant une décision de vote du conseil municipal concernant la réserve à incendie. Elle émet toutefois des réserves concernant le montant des financements publics qui pourront être alloués cette année aux associations du territoire compte tenu de la diminution des financements publics.

Questions et échanges divers sur le fonctionnement de la structure.

L'ordre du jour étant achevé, la séance a été levée à 16h 10. Il s'en suit un moment de convivialité !

Il est dressé le présent procès-verbal signé par les co-présidents de l'association.

A Paleyrac, le 15 février 2025,

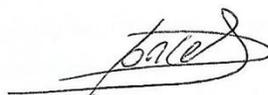
Signatures des dirigeantes de l'association :

Anne Rougier,

Anne Rougier
Co-présidente



Anaëlle Poncet,



Dominique Demolin,

Dominique DEMOLIN
Co-Président

